



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122 - 3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception : 25/09/2018

Dossier complet le : 03/10/2018

N° d'enregistrement : F-022-12-P-0028

1. Intitulé du projet

Projet de gestion des flux et de valorisation des paysages sur la Pointe du Hourdel (Cayeux-sur-Mer)  
Aménagement d'aires de stationnement et réaménagement de liaisons piétonnes

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

858100192410020

Forme juridique

BUISINE Jean-Claude

Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard

Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734 \*01

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122 - 2 du code de l'environnement et

N° de rubrique et sous rubrique

Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique

11° Travaux, ouvrages et aménagements dans les espaces remarquables du littoral et visés au b et au d du R. 146-2 du code de l'urbanisme.

Tous travaux, ouvrages ou aménagements.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Le projet concerne l'aménagement d'aires de stationnement dans le hameau du Hourdel. Cela permettra de réorganiser les flux de circulation sur le hameau en supprimant les stationnements sauvages. L'aménagement des aires de stationnement s'inscrit dans une projet d'ensemble de la pointe du Hourdel visant à réaménager et requalifier les espaces dégradés.

4.2 Objectifs du projet

Le projet s'inscrit dans le cadre de la réorganisation des flux de la pointe du Hourdel, inscrite au sein de l'Opération Grand Site. Il va permettre de trouver un équilibre permettant de maintenir et de contenir l'accueil du public tout en préservant la qualité du milieu naturel soumis au piétinement et à l'affluence des visiteurs. Ce projet est défini en cohérence avec la reconversion de la route blanche en voie verte.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet comprend des travaux de création de parkings (réalisation de chaussée et du stationnement en grave naturelle, espaces verts,...), objet de la présente demande mais aussi des travaux de réaménagement du hameau (réfection des voiries, accompagnement paysager, enfouissement des réseaux et reprise d'éclairage, report de la circulation...), des travaux pour la restauration et l'accessibilité des milieux naturels (débrusaillement, plantations et semis, création de cheminements,...).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

N° 14734 \*01



4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?  
 La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).  
 Le projet sera soumis à une modification du POS de Cayeux-sur-mer, une DUP, Enquête publique pour les ENS de la loi littoral, autorisation de travaux sur les voiries départementales, classement de la voirie départementale, dossiers de permis d'aménager, Dossier d'incidence Natura 2000, Dossier d'incidence pour l'arrêt de protection de Biotope. Dossier de demande d'autorisation pour site classé, Déclaration préalable des travaux pour site inscrit.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

**-Etude d'impact, -Etudes d'incidence.**

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération  
 Grandeurs caractéristiques

Pour les aires de stationnement : 4500m<sup>2</sup> environ

4.6 Localisation du projet

Adresse  
 Hameau du Hourdel  
 Commune de Cayeux sur Mer  
 Picardie

Point de départ : Long. ° ' " Lat. ° ' " :  
 Point d'arrivée : Long. ° ' " Lat. ° ' " :

Communes traversées :

Commune de Cayeux sur Mer

4.7 S'agit-il d'une modification/extension ou d'une installation ou d'un ouvrage existant ?  
 Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?  
 Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?  
 Oui  Non

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?  
 Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

**Opération grand Site Baie de Somme, Secteur 5 Cayeux La Hourdel**

**5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée**

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

**Secteurs urbanisés et zones naturelles en partie**

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet) ?  
 Oui  Non

PO5 Cayeux-sur mer, approuvé le 6 décembre 1999, modifié le 22 février 2000 et mis en révision le 15 février 2005.  
 Les zones concernées par le projet sont les suivantes : Zone ND, Zone NDb, Zone NARA  
 PPRn Inondation - Par submersion marine - Sud de la baie de Somme - Prescrit le : 08/02/2007, non approuvé

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
 Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation ?  
 Oui  Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :  
 Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe -t-il : Oui Non	Lequel/Laquelle ?	ZNIEFF 1 : -Reg : 80LIT112 «Levée de galets entre Cayeux sur Mer et la pointe du Hourdel, Dunes de Brighthon et du Hourdel» -Reg : 80LIT106 «Baie de Somme, Parc ornithologique du Marquenterre et Champ neuf»	ZNIEFF 2 : -Reg : 80LIT201 «Plaine maritime Picarde»	Arrêté de Protection de Biotope : Cordon de Galets de la Molière	La commune de Cayeux-Sur-Mer est concernée par la loi littorale Le projet se situe en partie sur des Espaces Naturels Remarquables	dans un parc national , un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit , arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	si oui, est -il prescrit ou approuvé ?	dans un site ou sur des sols pollués ?	dans une zone de répartition des eaux ?	
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Selon la base cartographique CARMEN, des Zones à dominante Humide sont recensées sur la zone du projet Les milieux humides rencontrés sur le site du projet sont les suivants : Zone bâtie, Silike, vastiers, Schorre, pré salé, Terre arables,  
 PPRn Inondation - Par submersion marine - Sud de la baie de Somme - Prescrit le : 08/02/2007 , non approuvé, mis à l'enquête le 09/09/2011

dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?

dans un site ou sur des sols pollués ?

dans une zone de répartition des eaux ?





		Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Si oui, décrivez lesquelles :	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Nuisances	Engendre -t-il des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commodes de voisinage	Engendre -t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre -t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Pollutions	Engendre -t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Engendre -t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Engendre -t-il des rejets hydrauliques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cadre de vie / Population	Engendre -t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Engendre -t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont -elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?			
<p>D'après la carte de l'aéa submersion et érosion marine du PPR, le projet se situe principalement dans une zone d'aléa faible (urbanisation) et fort (naturel). Le permis déposé devra donc respecter le règlement du PPR en ce qui concerne la perméabilité et la gestion de l'eau.</p> <p>Le projet réorganise le stationnement mais ne modifie par le trafic déjà existant. Les aménagements projetés ne dégraderont pas directement de polluants dans l'air. Par contre, ils auront indirectement un effet positif sur la qualité de l'air par rapport à la situation actuelle, en contribuant à réduire ponctuellement la circulation automobile.</p> <p>Engendre -t-il des nuisances lumineuses ?</p>			
<p>Le projet prévoit le remplacement des mats d'éclairage pour le réaménagement du hameau du Hourdel. Le nombre de lux ne sera pas augmenté. Le projet n'engendrera pas de pollution lumineuse supplémentaire.</p> <p>Engendre -t-il des nuisances lumineuses ?</p>			
<p>Est-il concerné par des nuisances lumineuses ?</p>			
<p>Engendre -t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>			
<p>Engendre -t-il des rejets hydrauliques ?</p>			
<p>Si oui, dans quel milieu ?</p>			
<p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>			
<p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>			
<p>Engendre -t-il des vibrations ?</p>			
<p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>			
<p>Engendre -t-il des odeurs ?</p>			
<p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>			
<p>Engendre -t-il des nuisances sonores ?</p>			
<p>Est-il source de bruit ?</p>			
<p>Est-il concerné par des nuisances sonores ?</p>			
<p>Engendre -t-il des risques sanitaires ?</p>			
<p>Est-il concerné par des risques sanitaires ?</p>			
<p>Engendre -t-il des risques technologiques ?</p>			
<p>Est-il concerné par des risques technologiques ?</p>			

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez-les :

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne semble pas nécessiter la réalisation d'une étude d'impact car il concerne l'aménagement de parking, en revêtement perméable, dont une partie existe déjà.

Cet aménagement ne verra pas augmenter les capacités de stationnement mais réorganiser l'offre de manière à préserver la pointe du stationnement sauvage et valoriser ainsi le paysage.

De plus l'aire n'accueillera que deux rangées de stationnement, en bordure de la rue des Argousiers, donc elle sera fortement réduite en profondeur (contrairement à l'aire provisoire actuelle). Les milieux naturels proches seront ainsi mieux préservés.

L'aire de stationnement sera réalisée en revêtement perméable, avec un impact limité sur l'environnement.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet	
Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;	<input checked="" type="checkbox"/>
Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

- Rapport de synthèse : Sensibilités environnementales et contraintes réglementaires pour le projet de réorganisation des flux sur la pointe du Hourdel  
 - Carte des enjeux écologiques : première approche

9. Engagement et signature


Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements

ntes ci-dessus



Fait à

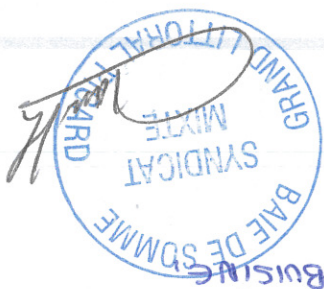
ARBEVILLE

le,

21 Septembre 2012

Signature

Président



Jean Claude Buisson